

Le Gonidec De Kerhalic, Marie

dim. 10/05/2020 14:31

À : DASCO Tous les personnels <DASCOtouslespersonnels@paris.fr>;

Cc : DASCO GESTION DE CRISE <DASCOGESTIONDECRISE@paris.fr>; CASPE Chefs de CASPE <CASPEChefsdeCASPE@paris.fr>; Fahloun, Ghania <ghania.fahloun@paris.fr>; Amat, Alexandra <alexandra.amat@paris.fr>; Soubeyrand, Sarah <sarah.soubeyrand@paris.fr>;

1 pièce(s) jointe(s) (171 Ko)

Flash info V3_formation_agents-déconfinement.docx;



La DASCO vous accompagne, notamment à travers son École des Métiers (ÉdM)

Après une période de confinement inédite, pendant laquelle vous avez pu être mobilisés sur le terrain, en télétravail, comme volontaires sur d'autres missions ou confinés auprès des vôtres, le moment du déconfinement progressif s'annonce. Pour accompagner les agents dans cette reprise d'activité particulière et dans un contexte sanitaire complexe, l'École des Métiers de la DASCO a préparé des modules de formation à cet effet.

► Objectifs de ces modules de formation

Il est de la responsabilité de chacun d'acquiescer dans un délai contraint ces nouvelles consignes sanitaires qui s'imposent à tous. Leur apprentissage et leur application sont une nécessité qui permettra de manière individuelle et collective, de contribuer pleinement à la réussite de cette reprise d'activité et du retour à l'école des jeunes parisiens dans un contexte inédit.

Ils sont donc obligatoires pour tous.

Ces modules numériques facilitent la prise de connaissance rapide de ces informations indispensables par un grand nombre d'agents en même temps.

► En quoi consistent ces modules de formation à distance ?

Durant les deux derniers mois, nous avons appris à travailler à distance ! Et l'innovation au cœur du projet de l'École des Métiers de la DASCO a pris tout son sens. Aujourd'hui nous vous proposons de vous former depuis votre ordinateur. Pour ceux d'entre vous qui découvrez la formation à distance vous serez surpris par les avantages qu'elle procure tels que, l'autonomie, un accès illimité aux informations sur des supports numériques divers et de votre choix (téléphone, ordinateur, tablette).

Ces modules de formation permettent de répondre aux principales questions que vous pourriez vous poser dès votre reprise et à celles qui ne manqueront pas d'arriver dans les premières semaines de votre retour sur votre lieu de travail.

En consultant régulièrement les modules proposés, vous pourrez suivre la Foire Aux Questions (FAQ) qui complète ces formations et qui sera enrichie régulièrement des questions et réponses qui surgiront au fil de l'eau.

Par ailleurs, vos encadrants ont pour rôle de vous accompagner et de vous guider dans l'acquisition et l'application de ces consignes sanitaires et pourront donc répondre à vos interrogations le cas échéant.

Ces modules sont les suivants :

- Un module destiné à l'ensemble des personnels, qui présente de manière détaillée, les consignes sanitaires générales
- Un module spécifique animateurs/ASEM, intitulé « Accueil des publics », qui précise les modalités d'application des consignes sanitaires en fonction des temps et des espaces. Ce module intègre aussi une présentation de ressources pédagogiques exploitables au regard du contexte.
- Un module qui s'adresse aux personnels en charge de l'entretien, détaillant les protocoles de nettoyage et de désinfection des locaux.

► Où trouver ces modules de formation ?

Vous pouvez les retrouver sur la page de l'École des Métiers (ÉdM) sur l'IntraDasco (page DASCO sur l'Intraparis) ou la chaîne youtube de l'ÉdM

Vous pouvez également y accéder par les liens internet suivants:

module destiné à l'ensemble des personnels	https://rise.articulate.com/share/9NtexqedDq5ogod0A4BYBivg-zIRbzTX#/
module spécifique animateurs/ASEM	https://rise.articulate.com/share/e3qpGUGtHmVryUbwk8B9_48D4un4gdcaA#/
module qui s'adresse aux personnels en charge de l'entretien	https://rise.articulate.com/share/eC9DCmDWv3woaa-25DFnJ2omPaRLCpf#/
Sur la chaîne YouTube de l'ÉdM	https://youtu.be/ppBq8lhBHfg

Des QRcodes ont été également créés pour vous permettre d'accéder rapidement à ces modules en les flashant avec votre smartphone ou tablette :



Les consignes générales



Entretien des locaux



Animateurs/ASEM

Vous pouvez retrouver les formations en vidéo en cliquant sur les liens ci-dessous (attention, il faut privilégier le visionnage en cliquant sur les liens ci-dessus, car ils seront régulièrement mis à jour) :

Module sur les **consignes sanitaires générales** : <https://youtu.be/a2WwwAyGIYI>

Module pour les **encadrants** : <https://youtu.be/ppBq8lhBHfg>

Module pour l'**accueil des enfants** : <https://youtu.be/Sx6tfkhhGvI>

